



Plan de relance : le gouvernement applique les mêmes recettes libérales

Le Gouvernement a dévoilé son plan de relance de 100 milliards d'euros jeudi 3 septembre, dans le cadre d'une conférence de presse. Ce plan est à l'image de la stratégie économique globale du gouvernement : **à côté de la plaque, inefficace et en trompe-l'œil.**

Arroser du sable ! L'expression résume à elle seule la stratégie économique du gouvernement et son « plan de relance », qui a pour objectif de retrouver le niveau de croissance de 2019 d'ici la fin de l'année 2022.

Il s'élève à 100 milliards d'euros et se décline en 70 mesures « pour soutenir l'offre et la demande », selon le Premier ministre. Force est de constater que ces mesures bénéficient avant tout aux entreprises.

Mais avec quel objectif stratégique ? **La baisse des impôts de production à hauteur de 20 milliards tient seule lieu de politique industrielle.**

Pour les précaires, les privé.es d'emploi, les salarié.es ?

Ce plan ne s'adresse pas à eux... **C'est pourtant les premiers de corvée (livreurs, soignants, personnels du commerce, du nettoyage, transporteurs, etc.) qui ont tenu le pays à bout de bras pendant la crise Covid !**

Ni aux services publics, qui ont pourtant montré leur rôle majeur pendant cette crise.

Ils comptent parmi les grands absents des annonces du gouvernement.

Alors que recouvre réellement ce chiffre mirobolant ?

Sur ces 100 milliards d'euros, 40 sont censés venir du plan de relance européen, qui n'est pas encore voté. Tandis que 30 milliards correspondent à des mesures déjà annoncées auparavant.

Un milliard d'euros, seulement, est dédié spécifiquement aux relocalisations. C'est insuffisant !

Mais pas un mot sur la reconstruction de filières essentielles, pour asseoir l'indépendance de la France sur des filières stratégiques comme le médicament.

Pas d'annonces non plus pour les milliers de salariés des secteurs dont les grands groupes délocalisent ou détruisent l'emploi. **Comme c'est le cas dans notre région (Néotiss à Montbard ou de Jtekt à Chevigny, Jacob Delafon à Damparis, etc.)**

Selon le Premier ministre, ce plan de relance permettrait de créer 160.000 emplois. 100 milliards pour 160.000 emplois cela fait environ 600.000 euros par emploi.

C'est cher l'emploi !

Les créations ou la garantie de maintenir l'emploi en France n'est donc pas l'objectif du gouvernement, il s'agit de garantir un haut niveau de revenus aux actionnaires.

Les entreprises seront ainsi exonérées d'impôts de production à hauteur de 10 milliards d'euros par an, et ce, sans aucune condition.

Nous réclamons que les aides aux entreprises soient conditionnées à des contreparties : des créations d'emplois pérennes, l'augmentation générale des salaires, des mesures environnementales et sociales, le développement de Services Publics, une politique de développement de filières répondant aux besoins de la population.